

LE PHÉNOMÈNE DU REHAUSSEMENT TONAL EN JULA

Bakary COULIBALY

Le phénomène du rehaussement tonal, très connu de l'ensemble des linguistes mandéisants, n'a cependant jamais fait l'objet, à notre connaissance, d'une étude spécifique. C'est pourquoi nous jugeons utile de l'examiner dans le cadre du présent article. En quoi consiste ce rehaussement tonal ?

Maints linguistes constatent, depuis Welmers, que lorsque deux tons bas se suivent dans un énoncé, le premier est presque toujours rehaussé. Pour ce qui est du Bambara, C.S. Bird dans "*Some aspects of Bambara syntax*" parle dans ce cas d'un rehaussement tonal systématique, tandis que Denis Creissels, dans "*A propos de la tonologie du Bambara : réalisations tonales, systèmes tonal et la modalité définie*" fait appel pour l'expliquer à la notion de dissimilation. Cependant ni l'un, ni l'autre n'ont décrit avec précision dans quelles conditions se faisait ou ne se faisait pas ce rehaussement. L'examen des six séries d'exemples que nous donnons ci-après permettra de cerner les différents contextes d'apparition du phénomène en ce qui concerne le jula.

Par la suite, en nous appuyant sur ces exemples, nous proposerons une interprétation.

Le signe // signalisera le début ou la fin d'une unité rythmique placée soit à l'initiale absolue, soit en finale absolue d'un énoncé. Le signe # signalisera quant à lui la fin ou le début d'une unité rythmique placée à l'intérieur d'un énoncé.

Première série d'exemples

A - Énoncés

- | | | |
|----------------|-----------|---------------------|
| 1) // nà yà // | devient | [nǎ: yà] |
| venir/ici | | "viens ici" |
| | alors que | |
| 2) // nà só // | demeure | [nà só] |
| venir/maison | | "viens à la maison" |

3) // yà lò //	devient	[yà: lò]
ici/c'est		"c'est ici"
	alors que	
4) // yà té //	demeure	[yà té]
ici/ce n'est pas		"ce n'est pas ici"
5) // sɪgɪ yà //	devient	[sɪgɪ yà]
asseoir/ici		"assieds-toi ici"
	alors que	
6) // sɪgɪ só //	demeure	[sɪgɪ só]
asseoir/maison		"reste à la maison"
rester		
7) // à fàgà tɛ //	devient	[à fàgà tɛ]
il/tuer/comme ça		"tue-le comme ça"
	alors que	
8) // à fàgà kóf //	demeure	[à fàgà kóf]
il/tuer/hein		"tue-le hein"

B - Syntagmes

1) sàgà fɪlɔ̀	devient	[sàgà fɪlɔ̀]
mouton/deux		"deux moutons"
	alors que	
2) sàgà kɛlɛ̀	demeure	[sàgà kɛlɛ̀]
mouton/un		"un mouton"
3) mùgò sàbà	devient	[mùgò sàbà]
personne/trois		"trois personnes"
	alors que	
4) mùgò ná:ní	demeure	[mùgò ná:ní]
personne/quatre		"quatre personnes"

Deuxième série d'exemples : lexèmes

1) yèrèyèrèná	demeure	[yèrèyèrèná]
escalier + déf		"l'escalier"
2) dògòdògòní	demeure	[dògòdògòní]
jeu à cache-cache + déf		"le jeu à cache-cache"

3) yùrùgùyùrùgù	demeure	[yùrùgùyùrùgù]
se livrer à un trafic malhonnête		"se livrer à un trafic malhonnête"
4) sògòsògò	demeure	[sògòsògò]
tousser + inf.		"tousse"
5) mànàmànà-múgò	demeure	[mànàmànàmúgò]
idéophone + personne + déf.		"le vaurien"
6) dá:-mìnè	demeure	[dá:mìnè]
bordure/prendre		"commencer"

Troisième série d'exemples : énoncés

1) // à nàlá //	demeure	[à nàlá]
il/venir/acc.		"il est venu"
2) // à nà nà //	demeure	[à nà nà]
il/modal/venir		"il viendra"
3) // à bɛnà nà //	demeure	[à bɛnà nà]
il/modal/venir		"il va venir"
4) // à tɪnà sɪgɪ //	demeure	[à tɪnà sɪgɪ]
il/modal/asseoir		"il ne va pas s'asseoir"
5) // à tɪnà à fàgà //	demeure	[à tɪnà à fàgà]
il/modal/lui/tuer		"il ne le tuera pas"
6) // à kánà sɪgɪ //	demeure	[à kánà sɪgɪ]
il/modal/asseoir		"il ne va pas s'asseoir"

Quatrième série d'exemples : syntagmes

1) dórómé kɛlɛ̀	demeure	[dórómé kɛlɛ̀]
pièce de 5 F/un		"cinq francs"
2) dórómé fɪlɔ̀	devient	[dórómé fɪlɔ̀]
pièce de 5 F/deux		"dix francs"
3) dórómé sàbà	devient	[dórómé sàbà]
pièce de 5 F/trois		"quinze francs"
4) dórómé ná:ní	demeure	[dórómé ná:ní]
pièce de 5 F/quatre		"vingt francs"

5) dórómé	dú:rú	demeure	[dórómé dú:rú]
	pièce de 5 F/cinq		"vingt-cinq francs"
6) dórómé	wó:ró	demeure	[dórómé wó:ró]
	pièce de 5 F/six		"trente francs"
7) dórómé	wólówflá	demeure	[dórómé wólówflá]
	pièce de 5 F/sept		"trente-cinq francs"
8) dórómé	sé:gf	demeure	[dórómé sé:gf]
	pièce de 5 F/huit		"quarante francs"
9) dórómé	kòndò	devient	[dórómé kòndò]
	pièce de 5 F/neuf		"quarante-cinq francs"
10) dórómé	tú	demeure	[dórómé tú]
	pièce de 5 F/dix		"cinquante francs"

Cinquième série d'exemples : énoncés

1) // à má sògò	sà //	demeure	[à má sògò sà]
	il/pas/viande/déf/acheter		"il n'a pas acheté la viande"
2) // à má sògò	sà //	devient	[à má sògò sà]
	il/pas/viande/indéf/acheter		"il n'a pas acheté de la viande"
3) // à má dùlù	m] //	demeure	[à má dùlù m]]
	il/pas/dalo/déf/boire		"il n'a pas bu le dalo"
4) // à má dùlù	m] //	devient	[à má dùlù m]]
	il/pas/dolo/indéf/boire		"il n'a pas bu du dalo"
5) // à yé sògò	fàgà //	demeure	[à yé sògò fàgà]
	il/a/gibier/déf/tuer		"il a tué le gibier"
6) // à yé sògò	fàgà //	devient	[à yé sògò fàgà]
	il/a/gibier/tuer		"il a tué du gibier"

Sixième série d'exemples : énoncés

1) // nà # tèmè # bòlì //	demeure	[nà tèmè bòlì]
	venir/passé/courir	"viens, passe, cours"

2) // à ml̀nè # à jlg] # à bùgò //	demeure	[à ml̀nè à jlg] à bùgò]
	il/prendre/il/descendre/il/frapper	"prends-le, descends-le, frappe-le"
3) // h bé nà f fè # à l̀m̀sà d̀ó^ //	devient	[h bé ni f fè à l̀m̀sà d̀ó?]
	je/inacc./venir/toi/chez/jeudi/jour	"je viens chez toi jeudi"
4) // ò kámà # mùgò má à dú //	devient	[ò kámà mùgò ma? dú]
	cela/à cause/ personne/pas/cela/manger	"à cause de cela, personne ne l'a mangé"
5) // kúnù # à nàlá //	demeure	[kúnù à nàlá]
	hier/il/venir/acc	"il est venu hier"

Interprétations

Première série

Il apparaît, dans la première série d'exemples que dans le cadre d'une unité rythmique ou d'un syntagme, lorsque deux mots consécutifs contiennent, le premier un tonème bas final, le second un tonème bas initial, le premier subit un rehaussement et se transforme :

- 1) en un ton haut lorsque le segment qu'il marque est un verbe nominal ;
- 2) en un ton modulé (montant-descendant) lorsque le segment qu'il marque est un nominal.

Deuxième série

On observe que contrairement aux exemples de la série précédente, des tonèmes bas se suivent sans que le rehaussement se produise. La succession de deux tonèmes bas n'est donc pas une condition suffisante pour entraîner ce rehaussement.

La comparaison avec la série précédente montre qu'ici la succession se fait dans un même monème, un même syntème ou une même lexie alors que précédemment cette succession se faisait dans des mots

le rehaussement du premier ton eût empêché l'expression de l'indéfini. La langue privilégiée en la circonstance le rôle grammatical des tons par rapport à leur rôle lexical.

On voit ainsi que le segment qui subit le phénomène importe peu, l'essentiel étant qu'il se produise à l'intérieur de l'unité rythmique permettant ainsi à l'ensemble des tons de se laisser réaliser dans effort.

Sixième série

Cette dernière série, au contraire des précédentes, est constituée par des successions d'unités rythmiques.

Or, on observe que, bien que remplissant toutes les conditions que nous venons de citer, ces successions ne subissent pas le phénomène du rehaussement. Cette apparente anomalie ne peut s'expliquer que par le fait que le rehaussement tonal se produit uniquement à l'intérieur de ce que nous avons appelé "unité rythmique".

L'énoncé jula se caractérise en effet par une suite de séquences correspondant à ce que M. Houis désigne par le terme de "ponctuation sonore".

Chacune de ces séquences est une unité phonologique plus vaste que le phonème, la syllabe ou le mot. L'unité rythmique (puisque c'est d'elle qu'il s'agit) se caractérise par une compacité à la fois phonique et tonale. C'est ce qui explique, non seulement le phénomène du rehaussement tonal, mais également celui de la synalèphe ainsi que l'affaiblissement de certaines consonnes à l'intérieur de l'énoncé. En dehors de l'unité rythmique, aucun de ces phénomènes ne se produit.

Bien entendu, entre deux unités rythmiques, il peut exister un rehaussement démarcatif qu'il ne faut pas confondre avec le phénomène que nous sommes en train d'étudier : le premier relie deux segments appartenant à une seule et même unité rythmique ; le second relie deux unités distinctes l'une de l'autre. Le premier est nécessaire et se réalise sans pause ; le second est facultatif et se réalise devant pause.

Récapitulation

En regroupant les différentes remarques que nous avons faites en analysant le comportement de chacune des six séries d'exemples, il est donc possible de dire que :

1 - Il ne peut y avoir rehaussement tonal que lorsque deux tonèmes consécutifs appartenant à des mots qui ont tendance à se séparer (caractère centrifuge) se retrouvent dans un contexte qui les oblige à s'unir (unité rythmique, syntagme).

2- Du point de vue articulatoire, on constate que dans la quatrième série, un ton haut, porté par un segment à caractère centrifuge étant irréalizable devant un ton bas, on résoud le problème en lui faisant subir une modulation, le ton modulé étant un ton de liaison.

3 - Le rehaussement peut donc être comparé à une sorte de pont qui, tout en permettant de passer d'un point à un autre, manifeste l'existence d'une frontière morphologique ; à ce titre, il fait penser aux consonnes euphoniques du Français ainsi qu'à l'éphelcystique du Grec. C'est en fait un phénomène de sandhi tonal.

La règle conditionnant l'apparition du phénomène du rehaussement tonal peut donc se formuler de la manière suivante : "Chaque fois que, dans le cadre d'une unité rythmique ou d'un syntagme (et uniquement dans ce cadre) un mot à caractère centrifuge se place devant un autre mot à caractère identique et contenant un ton bas initial, l'un des deux (le premier le plus souvent) subit un rehaussement tonal qui transforme le ton de sa dernière syllabe en un ton modulé lorsqu'il s'agit d'un substantif et en un ton ponctuel haut lorsqu'il s'agit de toute autre catégorie grammaticale".

Remarques

Certains faits étudiés par certains auteurs peuvent être mieux analysés à la lueur de la règle que nous venons de dégager. Ainsi :

1 - Dans son article "Contribution à l'analyse prosodologique du dioula" W. Möhlig donne des exemples qui, dans notre transcription et dans la langue que nous étudions se présenteraient de la manière

suivante :

// wùlù flià bé yà //	[wùlù flià bé yà]
chien/deux/être/ici	"il y a deux chiens ici"
// jégé jòlì bé yà //	[jégé jòlì bé yà]
poisson/combien/être/ici	"combien y a-t-il de poissons ici"

L'auteur explique ces transformations par un déplacement de "l'accent" de l'avant-dernière à la dernière syllabe. Il attribue à ce déplacement une fonction expressive et pense qu'il s'agit même d'une "emphase particularisante et au-delà parfois adversative, dans le sens des mots français "même", "en effet", "en particulier", "par contre", etc..."

L'analyse que nous venons de faire, nous permet de dire que ces transformations ne s'expliquent que par le seul phénomène du rehaussement tonal. En effet :

- a) la transformation que nous constatons n'est pas facultative ; elle est automatique, obligatoire et nettement conditionnée par le contexte ;
- b) le sens de l'énoncé ne change pas : il n'acquiert aucune valeur expressive ou adversative ;
- c) les conditions d'apparition du phénomène du rehaussement tonal sont toutes réunies.

2 - Dans "Some aspects of Bambara syntax" ainsi que dans "The determination in Bambara" C.S. Bird soutient que la marque de la détermination en Bambara (et par conséquent en jula, les deux langues étant extrêmement proches l'une de l'autre) est un ton bas flottant. Il donne pour le prouver les deux exemples que voici :

/yfrí/ + /·/	[yfrí]
un arbre / déf.	"l'arbre"
/mùsò/ + /·/	[mùsò]
une femme / déf.	"la femme"

D'après C.S. Bird :

- a) dans le premier exemple, c'est la combinaison du ton bas flottant

avec le ton haut de la dernière syllabe du substantif qui donne phonétiquement un ton modulé ;

- b) dans le second exemple, la même opération se reproduit mais elle serait précédée par le phénomène du rehaussement tonal conditionné par la présence de deux tons bas successifs.

L'analyse que nous venons de faire et qui précise les conditions entraînant le phénomène du rehaussement tonal permet de dire que dans ce contexte précis, celui-ci ne peut pas se produire pour deux raisons :

- D'abord nous avons affaire à un seul segment suivi d'un ton flottant. Or, on a vu que le rehaussement ne se justifiait que par la nécessité de passer d'un schème tonal à un autre schème tonal, ce qui entraîne, par conséquent, la présence obligatoire de deux segments.
- A supposer que l'on puisse considérer le ton bas flottant comme un segment (au même titre que mùsò) il demeure que, d'après André Martinet, toute modalité a nécessairement un caractère centripète. Les conditions du rehaussement tonal ne sont donc pas réunies.

/mùsò/ + /·/ [mùsò:] et non [mùsò]

Une preuve supplémentaire que la règle, telle qu'elle a été énoncée par l'auteur n'est pas juste, c'est que, si on l'appliquait à des monosyllabes, on obtiendrait des résultats qui ne correspondent pas aux réalisations phonétiques manifestées dans la langue. Ainsi d'après cette règle :

a) /só/ + /·/ devrait donner [sò]
"une maison" + "déf" "la maison"
b) /sò/ + /·/ devrait aussi donner [sò]
"un cheval" + "déf" "le cheval"

Et il n'y aurait donc plus de distinction entre cheval et maison à la forme définie, ce qui est contraire à la réalité puisque le jula, aussi bien que le Bambara distinguent clairement entre sò^ : "la maison" et sò^ : "le cheval".

Conclusion

Phénomène très important de la tonologie des langues Mandenkan, le rehaussement tonal mérite que plusieurs études lui soient consacrées afin que sa nature soit définie avec toute la rigueur et toute la précision souhaitables.

En ce sens, le présent article est à considérer comme un désir, une volonté de poser la première pierre de ce nécessaire édifice.